

AVIS DE LA CFDT SUR LE PROJET DE TRANSFERT DU MAGASIN DE CUERS

Nous constatons, cette fois, que la branche supermarché casino, par manque d'anticipation a perdu le bail commercial du magasin de CUERS .

Pour récupérer celui-ci, seule une négociation avec Mr Bruno (entrepreneur individuel) était possible pour pérenniser l'enseigne casino sur le site.

La finalité, ce sont 21 salariés qui perdent leur statut casino.

21 DE PLUS SUR LISTE DEJA TROP LONGUE.....

LA CFDT DONNERA UN AVIS DEFAVORABLE